

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

EHPAD Maison Sainte-Anne - Jard-sur-Mer

du mardi 27 avril 2021

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se sont réunis le mardi 27 avril 2021 à 15 heures à la Maison Sainte-Anne :

Présents : Mme Charié Jeannine, Mme Larnaud Marie, M. Bernard Georges, (représentants des résidents), Mme Sissan (présidente du CVS, représentante des familles), Mme Blanchard (présidente de l'association Maison Sainte-Anne), Mme Guédon Stéphanie (représentante des salariés), Mme Chauvel Roselyne (directrice).

Excusé : M. Charles Saffrey

1– Prix de journée 2021 :

Le prix de journée a augmenté de 0,70 % cette année. Le Conseil départemental a appliqué un ratio de 0,50 % pour le tarif hébergement. Le solde est dû à l'augmentation du talon modérateur lié à la dépendance décidé par le Département. Par contre, l'augmentation prévue pour les travaux immobiliers n'a pas eu lieu car le prix de journée 2020 prenait déjà en compte les travaux immobiliers. Comme leur avancement ne s'est pas déroulé comme prévu, il a été demandé un gel pour l'année 2021.

2– Dotation 2020 ARS (Agence Régionale de la santé) :

L'ARS a accordé des crédits supplémentaires à l'établissement en 2020 :

Mesure nouvelle : à l'identique du secteur hospitalier, le ministère de la santé a décidé en fin d'année pour les ehpad associatifs une revalorisation salariale du personnel avec l'indemnité Ségur de la santé. Cela représente 183 € nets par mois/salarié à temps plein assumés par l'Etat à compter de décembre (90 € de septembre à novembre). Cette décision a fait l'objet d'un accord collectif d'entreprise pour en permettre le versement (total brut de 32 226 € pour 2020).

Crédits non reconductibles : l'Etat a compensé en grande partie les dépenses générées par la situation Covid depuis le mois de mars 2020 : cela représente 75 216 €.

Convergence tarifaire de l'Etat (ARS) : après le mi-temps infirmier créé en 2020 ; c'est l'augmentation du temps en soins et service hôtelier qui a été accordé récemment. L'établissement espère un troisième et dernier versement en 2021 qui comblerait l'écart dû.

3 - Situation COVID et vaccination :

Mme Chauvel demande si les nouvelles mesures prises fin février qui accordent plus de liberté sont bien comprises et acceptées : visites programmées des familles dans les logements, sortie en famille une fois par mois, sortie individuelle, regroupement de la salle à manger, etc. La réponse des membres du Conseil est affirmative. Elle précise que 100 % des résidents sont vaccinés et 68 % des membres du personnel ; certains auraient voulu l'être mais étaient dans l'incapacité de l'envisager (ex. : grossesse).

4 – Projet d'extension :

Mme Blanchard informe que le permis de construire modificatif a été délivré le 25 mars 2021. L'architecte est prêt à intervenir dès le 1^{er} juin. Cependant, le bornage avec la propriété voisine n'est pas conclu malgré l'intervention d'un géomètre. La congrégation propriétaire du terrain a donc saisi un conciliateur judiciaire. Si le conciliateur n'aboutit pas, il y aura alors un bornage judiciaire, ce qui demandera un délai supplémentaire. L'association Maison Sainte Anne, quant à elle, a saisi un avocat pour conseil. Par ailleurs, les coûts de la construction ne baissent pas : les entreprises ont révisé leur prix avec l'adaptation du permis de construire modificatif. Cumulé avec la situation Covid qui génère des problèmes d'approvisionnement et donc des surcoûts (bois/acier +30%), cela représente une augmentation de 7%, soit 389 000 € HT. De plus, les entreprises ont des problèmes de planning car leurs salariés peuvent être « cas contact » ou avoir des problèmes de garde d'enfants. Heureusement, les premiers frais ont été assumés avec de l'autofinancement ce qui fait qu'il n'y a pas d'intérêts en cours à assumer pour les emprunts contractés. De plus, les remboursements des gros emprunts de 1999 (extension des logements) et 2000 (Cantou) sont désormais terminés.

5 – Actualités Fédération Alliance Mormaison :

Situation Covid : l'Assemblée générale envisagée le 23 avril n'a pu avoir lieu. Il en a été de même pour la commission d'accompagnement spirituel.

Projet associatif de 2013 : un comité de pilotage travaille à sa mise à jour.

Charte des bénévoles : une charte commune à l'ensemble des établissements est en cours de réflexion.

Site internet fédération : la commission communication était missionnée pour créer un site spécifique à la fédération déclinable pour chaque établissement. C'est aujourd'hui chose faite et cinq établissements de la fédération Alliance Mormaison ont mis en ligne leur site dont Sainte Anne avec l'adresse : maisonsainteanne85.fr.

Congrégation : Mme Blanchard indique que la congrégation a convoqué les présidents des associations de la fédération en mars pour les informer

que les sœurs se retireraient des Conseils d'administration locaux en juin 2022. Les sœurs vieillissent et ne sont pas remplacées. Elles sont aujourd'hui 400 dont 313 en France (présentes à Madagascar, au Québec, en République Dominicaine) avec une moyenne d'âge de quatre-vingts ans. Elles sont trois à Sainte Anne. Avec le départ des sœurs de la communauté de Jard en octobre dernier, chacun déplore cette situation cependant bien comprise. La question qui se pose pour l'avenir proche : comment faire vivre l'inspiration chrétienne qui a tant marqué nos maisons ? La charte de 2001 signée par l'ensemble des associations et la congrégation en est l'inspiration.

6- Relations/expressions des résidents :

Mme Chauvel souligne qu'il y a des « cancons » entre résidents en ce moment et que cela fatigue un certain nombre d'entre eux. En outre, elle remarque le comportement inapproprié de quelques résidents ces dernières semaines. En tant que directrice, elle ne peut accepter certains faits. Il y a parfois des comportements irrespectueux qui perturbent les autres résidents et l'équipe : dire « bonjour, merci, s'il vous plaît » fait partie du « bien vivre ensemble ». D'autres n'ont pas à avoir d'exigences vis-à-vis de l'équipe sur l'organisation ; s'il y a des propos à transmettre, c'est à la direction car les membres du personnel n'ont pas à se justifier. Il y a également des marques d'intolérance notamment en salle à manger et en salle de vie/animation. Parfois l'équipe peut être mise en porte-à-faux. Mme Chauvel veut bien intégrer que la situation Covid peut fatiguer tout le monde et en rajouter. Pour autant, le respect doit être une réciprocité en toute situation. Le règlement de fonctionnement souligne en page 4 paragraphe « Règles de conduite » : *« Le résident a l'obligation d'avoir un comportement civil, courtois, respectueux vis-à-vis du personnel et des autres résidents. La vie dans l'établissement suppose les mêmes droits et devoirs qu'à l'extérieur de celui-ci. »*

Questions diverses :

Restauration : Les menus GRSA ont été remplacés par les menus Restoria il y a deux semaines. Un bilan sera réalisé en juin lors d'une commission des menus qui sera organisée avec un groupe représentatif de résidents volontaires.

Livret d'accueil : Le livret d'accueil devait être renouvelé depuis environ dix-huit mois. Mme Chauvel en avait bloqué la réalisation en raison des travaux immobiliers prévus (il s'agissait alors de faire en sorte que le livret soit toujours d'actualité au bout d'un an). Les travaux ont pris du retard et la situation Covid en a rajouté. Un livret d'accueil « temporaire » est donc en cours de réalisation à l'interne. Celui-ci est soumis à un cadre

assez précis. Mme Chauvel le présentera prochainement au Conseil de la Vie Sociale.

Arrivée de nouveaux salariés en raison de départs à la retraite : Marie-Christine Nouhaud, infirmière coordinatrice, et Claude Bernard, agent technique, prendront leur retraite respectivement le 1er juillet et 1^{er} août. C'est Frédérique Martineau, nouvelle infirmière coordinatrice, qui arrivera le 10 mai prochain pour travailler en doublon avec Marie-Christine qui prendra ses congés au 1^{er} juin. C'est Rodrigue Renard qui prendra sa fonction le 1^{er} juin prochain en doublon avec Claude Bernard qui prendra ses congés fin juin. En 2020, c'était Marie-Pierre Baty, Geneviève Troger et Annick Ravon qui étaient partis à la retraite. Les résidents présents se félicitent du service rendu et du professionnalisme de chacun pendant toutes ces années.

La prochaine réunion aura lieu en août 2021.

La présidente :